

quart de la première heure et, sans s'arrêter, un autre mille pendant le premier quart de l'heure suivante. C'est le système adopté par Ellsworth avec beaucoup de succès, car, aux dernières dates de la Nouvelle-Orléans, sa tâche était si avancée qu'on ne doutait plus qu'il ne réussît. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il ne manque pas de spectateurs à cette singulière promenade, mais ce qu'il y a de plus étrange, ce qui est caractéristique des mœurs américaines, c'est que les nombreux parieurs qui ont engagé des sommes considérables sur le résultat de la course, ont d'un commun accord délégué, pour surveiller Ellsworth, trois commissaires dont les pouvoirs ont été solennellement ratifiés par le juge Cochran qui leur a fait prêter, sur la Sainte Bible, le serment d'accomplir leur mission avec une religieuse fidélité. C'est à dire que devant Dieu et devant les hommes, ils ont pris l'engagement de se succéder, de 8 heures en 8 heures, auprès d'Ellsworth, d'exiger de lui qu'à chaque heure il donne son mille, sans craindre de troubler son sommeil, comme aussi de lui fournir tout ce dont il peut avoir besoin ou envie. En cas d'infidélité, ces commissaires pourront être poursuivis devant la justice, comme coupables de parjure. N'est-ce pas se moquer de Dieu et de la loi, que de mettre sous leur patronage les excentricités du sport américain?

Courrier des Etats-Unis.

O. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

NOTICE.

CONFORMÉMENT aux Clauses d'un Acte passé dans la dernière Session du Parlement Provincial intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à l'Isle du St. Laurent et de l'Atlantique." Les Soussignés, nommés dans l'Acte pour ce projet, ont autorisé l'ouverture de LIVRES de SOUSCRIPTION au fond capital, de la Compagnie, à être ouvert le 16 Juin prochain, à MONTREAL, au Bureau de la COMPAGNIE DU CHEMIN A LISSE, No. 5, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL, par THOMAS STEERS, Ecr. Le 23 juin, au Bureau de la Branche de la BANQUE BRITISH NORTH AMERICA, à QUEBEC, par le Caissier. Et le 23 Juin, au Bureau de la BRITISH LAND COMPANY, SHERBROOKE, par le Commissaire.

GRANT DE LONGUEUIL,
PETER M'GILL,
JOHN FROTHINGHAM,
A. T. GALT,
THOMAS TAIT,
JOHN MOORE,
ALEXANDER RAE.

Montréal 12 juin 1845.

Les journaux sont requis dans Montréal, Québec et la ville de Sherbrooke, dans les langues anglaise et française d'insérer l'annonce ci-dessus pendant une semaine.

Bureau de l'Adjudant Général des Milices, }
Montréal, 6 juin 1845. }

ORDRE GÉNÉRAL.

L'ORGANISATION de la Milice du Bas-Canada étant maintenant pendante, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de dispenser de la Revue Annuelle d'icelle. Les Officiers Commandant les différens Raisons et Compagnies du Corps sont, par conséquent, exemptés de remplir ce devoir le 29 juin, courant.

Par Ordre,

A. GUCY,
Adjudant Général.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UNE PERSONNE désirerait trouver une place comme MAITRE-CHANTRE et INSTITUTEUR pour une ECOLE-MODELE. S'adresser à ce Bureau en donnant les conditions et le prix.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Français et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'arithmétique, quelques notions d'histoire et de géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARRÉ & C^{ie}, et de CANADA GAZETTE

PROSPECTUS
DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des Etats limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Capaux et Chemins de Fer. Chemins pavés en Bois et Macadamisés distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des Etats-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARRÉ et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 71d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 11d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. } FRÈRES.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.